

AMICALE DES RANDONNEURS CYCLOS-TOURISTES PICTO-CHARENTAIS

CAHIER DES CHARGES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dates: 2^{eme}, 3^e ou 4^{eme} week-end d'octobre.

Durée : du samedi (à partir de 14 h) au dimanche soir.

Lieu de regroupement : centre d'hébergement en « dur » réservé par la ou les personnes organisatrices du week-end (tarifs envoyés au préalable par ces dernières).

- Prévoir un emplacement pour camping-cars sur le lieu d'hébergement ou à l'extérieur.
- Prévoir une salle de réunion pour 40 à 50 personnes environ avec possibilité de projection le samedi soir. Vérifier si cette salle est munie d'un écran. Sinon, voir si un membre de l'amicale peut en fournir un.

Organisation:

Samedi:

- Possibilité d'arriver au centre en fin de matinée pour ceux qui le désirent. Pique-nique sorti du sac à midi à l'extérieur ou dans une salle appropriée.
- 14 h–18 h : Assemblée Générale.
- 18 h 30-19 h 30 : apéritif offert par l'Arc et intronisation des nouveaux membres.
- 20 h : souper au centre ou à l'extérieur suivi d'une soirée vidéos.

Dimanche:

- 9 h : circuit vélo sur la journée (50 à 60 km) avec pique-nique tiré du sac. Pour le ou les organisateurs, établir un plan de route sous forme de tableaux ou de photocopies de carte routière à diffuser à l'avance par Internet ou à distribuer avant le départ (1 par participant). Prévoir, si possible, un abri en cas de pluie à midi.
- Pot de l'amitié en fin de journée offert par les organisateurs, si possible.

Restauration:

- Samedi et dimanche midi : pique-niques à la charge de chacun , sortis du sac ou de la sacoche. Samedi soir : repas à la charge de chaque participant, sous forme de buffet royal. Il peut-être préparé, par le centre d'hébergement ou un traiteur, soit pris au restaurant.

Gestion financière:

Les inscriptions au W-E doivent être envoyées par courrier à l'organisateur dans les délais demandés, à l'ordre de l'Arc . L'organisateur donnera l'ensemble des chèques au trésorier le jour de l'AG.

Responsable (s): Patrice.

Document proposé lors de la réunion du CD à La Ville aux Dames (37) le 25 août 2012

Mise à jour 14 octobre 2023